

DEYME

BILAN DE MI-MANDAT

2020 **2023** 2026

Une radiographie du chemin parcouru !

Un aperçu des horizons !

Le fruit de l'engagement d'un collectif d'élus en 2020 !

L'implication des employés communaux !

Une réelle dynamique

Malgré une mise en place difficile dans une succession de crises sans précédent : sanitaire, climatique, internationale nous avons su nous adapter pour avancer et répondre aux besoins de nos concitoyens. Nous avons répondu présent sur un grand nombre de nos engagements. Les finances sont au centre de nos préoccupations ; nous nous attachons à gérer la commune en « Bon père de famille ». En effet, il faut assurer les besoins de la collectivité tout en maîtrisant l'évolution de la fiscalité.

Focus sur la Taxe Foncière Bâti (TFB) et Non Bâti (TFNB)

Pour information, depuis 2021 et la suppression par l'Etat de la Taxe d'Habitation sur les résidences principales, (partiellement compensée par l'Etat) la TFB constitue la seule ressource fiscale directe sur laquelle les communes peuvent agir pour financer leur fonctionnement. L'augmentation constatée sur votre avis d'imposition est due à l'effet base sur lequel s'applique le taux voté par la commune (valeur locative de votre bien) cet effet base est calé principalement sur l'inflation. **En revanche, le taux voté par la commune reste très modéré** : en 2022 aucune augmentation et en 2023 + 1.5 % sur **TFB** et **TFNB** par rapport à 2021.

Notre projet phare



Extension école R-A DELUC

Nos jeunes écoliers ont investi la nouvelle structure le 24 mai ! Une belle réalisation offrant des conditions optimales d'accueil et de fonctionnement.

A noter suppression des frais de location des modulaires (17 000 €/an)

Coût opération
952 785 € TTC

Subventions
476 392 € TTC

Quelques chiffres

Notre capacité d'anticipation des conséquences de la conjoncture actuelle nous a permis de maîtriser la hausse des coûts de l'énergie

➤ **En 2021** Mise en place d'un programme de passage en led de l'éclairage public représentant 70 % du parc et des structures communales avec extinction de l'éclairage public.

➤ **En 2022** adhésion à la convention constitutive « **Groupement de commandes d'achat d'électricité** » lancée par le SICOVAL

Dépenses affaires scolaires

340 000 € de fonctionnement annuel écoles maternelle et élémentaire

61 000 € d'investissements (mobiliers et matériels informatiques subventionnés à hauteur de 12 %) dépensés pour l'enfance depuis 2020 .

5 personnes au service des nos enfants au quotidien (APS, animateurs, cantine..)

+ de 115 repas servis chaque jour au restaurant scolaire (soit 14 650 repas par an)

Les dépenses

Dépenses énergétiques

Toutes ces initiatives nous ont permis, jusqu'à ce jour, de maîtriser ces dépenses. :à titre indicatif montant des dépenses d'électricité :

2020	35 500 €
2021	31 850 € * effet COVID
2022	40 300 €
2023	39 000 €

Dépenses réfection réseaux

Ecole, Eglise, Mairie, Salle des fêtes, Plateau sportif, Enfouissement réseaux phase 1.....

Coût opération
87 000 €

Dépenses équipements services

Véhicule, informatique (sce administratif), Téléphonie, Equipements divers....

Coût opération
30 000 € TTC

Nos actions

Sécurisation traversée village

Entrées village : radars pédagogiques, signalisation horizontales virages (**bandes blanches**)

RD 74 : Couche de roulement (entrée Pompertuzat ➔ Ch. du Moulin),



Amélioration carrefour Montbois pour faciliter le passage des bus scolaire et aménagement arrêt bus route de Montbois

Sortie Mairie/Ecole : effacement talus, signalétiques adaptées

Passage piétons Fayard - Ch. du Guerrier....

Coût opération
65 000 € TTC

Communication



Une communication dynamique, interactive en temps réel en développant de nouveaux outils : site internet, panneau lumineux, double panneau affichage, assos/mairie, appli Intra Muros, mailing, Info Deyme ...

Coût opération
37 000 € TTC
Subventions
9 000 € TTC

Nos actions



Rénovation clôtures Presbytère et ancienne mairie

Soutien aux « Amis de l'Eglise » dans leur travail de rénovation (chapelles, tableaux...)

Conservation patrimoine

Réalisation du plan historique .

(visible très prochainement place A. Ouillac)

Réfection Monument aux morts

Coût opération
10 400 € TTC

Subventions

2 100 € TTC

Soutien aux associations



Mise à disposition à titre gratuit de structures communales avec priorisation des manifestations associatives dans l'utilisation de la salle des fêtes

Aide technique, acquisition d'un barnum et location d'équipements pour les manifestations (Sicoval)

Aménagement « Petit Foyer » pour activités sportives, (achat tapis)

Attribution de subventions sur dossier (7 000 €)

Environnement cadre de vie



Aménagement place A. Ouillac ; gloriette, aménagement cimetière, déplacement et rénovation City Park avec abri pour jeunes, rénovation aire de jeux ,cheminement de Montbois, réservation zone poumon vert et plantations, mobilité douce, parking vélo proximité Mairie, Samadal, création zones de biodiversité, pose de 17 nichoirs, Zéro phyto.....

Coût opération
72 400 € TTC

Subventions €
10 000 TTC

A poursuivre

Sécurisation :

- **Trottoirs et passage piétons** lotissement Via Décima → carrefour Samadal
- **Passage piétons et ralentisseurs** entrée village côté Montbrun,
- **Poursuite enfouissement réseaux**
- **Réflexion sur caméra vidéo protection**

Locaux communaux : travaux de rénovation salle des fêtes, accessibilité PMR Mairie et Branchement Géothermie Mairie.

Réflexion sur possibilité d' installation de panneaux photovoltaïques sur toiture salle de fêtes /Mairie ..

Mobilité douce : continuité piste cyclable Pom-pertuzat / Deyme, aire de covoiturage et bornes de recharge

Environnement : poursuite végétalisation village

Ensemble, nous façonnons l'avenir de notre belle commune, et nous souhaitons que les réussites de demain soient le fruit de nos efforts .